

Conseil municipal | Séance du 17 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations

Voeu n°2024-10-17-2 | Pour un cessez-le-feu au Proche Orient Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 11 octobre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 17 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Grégory Leconte, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

Etaient excusé·es :

Monsieur David Fontaine, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Après une année de guerre entre Israël et le Hamas qui a provoqué la mort de plus de 42 000 gazaouis et de 1 500 israéliens, le gouvernement de Benjamin Netanyahu a décidé d'initier des bombardements et des offensives terrestres au Liban, en Cisjordanie et en Syrie avec pour conséquences de nouvelles victimes civiles par milliers, la destruction d'infrastructures urbaines et des millions de personnes contraintes à l'exil.

Cette escalade guerrière et meurtrière est la plus violente que le Proche-Orient n'ait jamais connue. Le gouvernement reste sourd aux injonctions des cours de justice internationales et de l'ONU. Aucune solution diplomatique n'a su enrayer la catastrophe humanitaire qui est en cours. Pire, les forces de la FINUL essuient désormais des tirs de la part de l'armée israélienne.

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray s'engage depuis longtemps pour la paix à travers les actions solidaires locales et l'activité de son comité de jumelage notamment. Notre ville a également été meurtrie par un acte guerrier terroriste en 2016 avec l'assassinat du Père Hamel au sein de l'église de la commune. La paix s'inscrit définitivement comme une nécessité et un droit par l'ensemble des Stéphanaïses et des Stéphanaïses.

Ainsi, considérant que la situation actuelle au Proche-Orient exige une réactivité immédiate de la part du gouvernement français, le Conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray, réuni en séance le 17 octobre 2024, appelle la diplomatie française à agir pour obtenir un cessez-le-feu dans l'ensemble du Proche-Orient et à demande la libération des palestiniens détenus arbitrairement par l'Etat d'Israël ainsi que la libération des otages du Hamas tout en exigeant le rapatriement des corps des défunts pour permettre aux familles de faire leur deuil. Aussi, nous demandons au gouvernement français d'agir afin de suspendre toute livraison d'armement au gouvernement de Benjamin Netanyahu afin de réunir les conditions de la Paix dans la région, seule garante de la sécurité des peuples palestiniens, israéliens, libanais, syriens et iraniens.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité le voeu, par 30 votes pour.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Joachim Moyse

Accusé certifié exécutoire

Date d'envoi en préfecture : 18/10/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20241017-lmc136887-AU-1-1